

Par dépôt électronique et poste

Le 27 février 2018

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec
Vice-présidence – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Demande du Transporteur relative à la reconstruction de lignes à 120 kV à
Gatineau
Votre dossier : R-4016-2017
Notre dossier : R054938 YF

Chère consœur,

Le 27 octobre 2017, Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur ») a déposé auprès de la Régie sa demande concernant le projet décrit en rubrique.

Le 7 novembre 2017, la Régie a publié son *Avis aux personnes intéressées (Avis)*, comme suit:

*« Les personnes intéressées pourront soumettre des commentaires écrits à la Régie, avec copie au Transporteur, **au plus tard le 18 janvier 2018 à 12h**. Ce dernier pourra répondre à ces commentaires **au plus tard le 25 janvier 2018 à 12h**. »*

Le délai est maintenant expiré et aucun intéressé n'a soumis d'observations écrites à l'égard de la demande du Transporteur.

De là, le Transporteur demande à la Régie de prendre le dossier en délibéré et ce, dès réception de la présente. Le cas échéant, le Transporteur demeure disponible afin de répondre aux interrogations de la Régie à l'égard du projet en cause.

Le Transporteur réitère que sa demande est conforme au cadre réglementaire et que la réalisation du projet est nécessaire, le tout tel que plus amplement décrit selon la preuve au dossier.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) *Yves Fréchette*

Me Yves Fréchette
/jg